



FINANCER UNE ECONOMIE BAS-CARBONE

Instrument, barrières et recommandations

Synthèse

Cover :

**EPFL QUARTIER NORD, CENTRE DE CONVENTION
SWISSTECH, ECUBLENS, SUISSE, 2008–2014**

Le Centre de convention SwissTech est situé à l'entrée nord du campus de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et constitue un point de repère dans la région du lac Léman. Le bâtiment est connu pour sa technologie futuriste grâce à son enveloppe métallique, ses tuiles en forme de diamant et surtout sa façade ouest avec ses 300 mètres carrés de cellules solaires sensibilisées à la couleur. Les cellules solaires révolutionnaires, développées par le chimiste suisse Michael Grätzel de l'EPFL, produisent 2000 kilowattheures d'électricité renouvelable par an. La photo de couverture «Le Semainier et son double», qui reprend la belle palette de couleurs de la façade ouest, a été créée par les artistes Catherine Bolle et Daniel Schläpfer.

Les technologies solaires innovantes ne sont qu'une des nombreuses solutions nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et freiner le changement climatique. Outre le développement de la production d'énergie propre, la transition vers une économie bas-carbone nécessite de nouveaux progrès en matière d'efficacité énergétique, d'infrastructures durables et, en fin de compte, des solutions plus durables dans tous les secteurs de l'économie. Cependant, cette image de cellules solaires produisant dans des intervalles de lumière colorée reflète la variété d'outils et d'acteurs nécessaires pour parvenir à une économie et une société bas-carbone et, en fin de compte, à un avenir lumineux.

Dans ce rapport, nous mettons en avant une large gamme d'instruments financiers utiles pour canaliser des capitaux vers les solutions indispensables pour la transition vers une économie bas-carbone. Cette publication est le fruit d'une collaboration entre Swiss Sustainable Finance (SSF) et divers membres de son vaste réseau. Sous l'impulsion – et avec l'assistance – d'un Comité de pilotage de haut niveau, SSF s'est constamment entouré de praticiens de l'écosystème suisse de la finance durable pour élaborer ce rapport et expliquer par des exemples concrets le potentiel contributif du secteur financier aux efforts visant à décarboner notre société.

L'introduction (chapitre 1) présente les 14 instruments ainsi que 2 leviers complémentaires, les classe et explique leur articulation au sein du système financier. Les chapitres suivants (chapitres 2 à 17) détaillent ensuite chaque instrument, décrivant leurs mécanismes et leur pertinence, ainsi que les obstacles et les opportunités correspondants. Si certains de ces instruments relèvent d'approches éprouvées, bien connues, applicables à des catégories d'actifs traditionnelles, d'autres sont des structures innovantes en cours d'élaboration. Le rapport comprend en outre huit études de cas propres au marché suisse. Si la sélection d'instruments qu'il présente est loin d'être exhaustive, ce rapport montre à quel point la liste des outils financiers propres à soutenir la transition vers une économie bas-carbone s'est diversifiée.

Dans la conclusion (chapitre 18), nous évoquons les divers obstacles à surmonter pour que les opérateurs de marché puissent exploiter ces instruments et mobiliser ainsi le potentiel de la finance durable pour favoriser la mutation vers une économie bas-carbone. Enfin, le rapport évoque le cadre de travail et autres contraintes auxquels font face les opérateurs de marché qui proposent des instruments financiers bas-carbone.

Le lecteur trouvera ci-après l'essentiel des enseignements à retenir de ces 16 chapitres thématiques et de ces 8 études de cas. SSF ne doute pas que le marché va continuer d'élaborer des solutions financières innovantes ces prochaines années. Cependant, cette publication montre la diversité qui caractérise, aujourd'hui déjà, la large gamme d'outils disponibles pour la transition vers une économie bas-carbone. Il sera essentiel de motiver le secteur de l'économie réelle et le secteur financier à coopérer pour atteindre ensemble cet objectif. Moyennant un bon équilibre, tous les intervenants seront ainsi mieux informés pour se lancer dans des projets bas-carbone ambitieux et scientifiquement fondés, mais aussi pour s'entraider dans la réalisation des objectifs climatiques mondiaux.

CHAPITRE 2

Fonds actions thématiques: allocation de capitaux et dialogue actionnarial, les moteurs d'une économie bas-carbone

- Les stratégies d'investissement thématiques qui privilégient la transition énergétique en visant par exemple l'énergie renouvelable ou l'efficacité énergétique suscitent un intérêt croissant depuis plusieurs années.
- Elles constituent en quelque sorte un complément aux investissements à impact du marché privé, dans la mesure où elles se fondent sur un volontarisme clairement affiché. Pour des entreprises à la capitalisation généralement faible ou moyenne, une introduction en bourse (IPO) ou un placement d'actions est souvent l'occasion de réduire le coût du capital et d'assurer des investissements en R&D propres à stimuler l'innovation.

ETUDE DE CAS 2.1

Des fonds thématiques axés sur la mobilité durable: le véhicule électrique est-il la solution miracle?

- Le progrès technologique et les véhicules électriques sont une étape cruciale vers l'objectif zéro émissions de CO₂ d'ici 2050 – mais le comportement sociétal joue un rôle tout aussi important. L'investissement dans des fonds thématiques peut puissamment contribuer à mobiliser les capitaux nécessaires dans ce sens.

ETUDE DE CAS 2.2

Financer les concepts de mobilité alternative par la voie boursière: les bus électriques remplacent les modèles diesel

- Les marchés boursiers offrent de plus en plus souvent des capitaux d'expansion destinés à financer la transition vers une économie neutre en carbone, par exemple dans le secteur du transport commercial.

CHAPITRE 3

Les indices climatiques à l'appui des actions cotées: comment comparer différentes méthodes de réduction de l'exposition au risque climatique

- À l'aide de données ESG cohérentes, fiables et indépendantes, l'investisseur peut mettre au point une approche d'investissement indiciaire visant à réduire substantiellement l'exposition d'émissions de CO₂ d'un portefeuille, sans remettre en cause les approches d'investissement traditionnels.
- De telles solutions passives d'investissement basées sur des indices de référence aideront à réorienter d'important flux d'actifs vers des projets d'investissement plus verts, favorisant par là même la mutation vers une économie bas-carbone.

CHAPITRE 4

Les instruments investis en actions cotées non thématiques : comment décarboner grâce au dialogue sur le climat

- Le dialogue actionnarial sur la question climatique est une approche utile pour faciliter tous azimuts une ample politique vouée à décarboner l'économie réelle, grâce à un dialogue actif avec les sociétés du portefeuille.
- Grâce à des initiatives conjointes de dialogue actionnarial à l'international, les investisseurs peuvent, en combinant leurs actifs, accroître leur pouvoir de négociation à l'égard des grands émetteurs mondiaux de CO₂ afin de les inciter à adopter des stratégies bas-carbone.

CHAPITRE 5

Les obligations vertes : l'art d'aiguiller les flux financiers vers les solutions vertes

- Les obligations vertes sont des titres à revenu fixe conçus pour financer des projets présentant pour l'environnement ou pour le climat des effets positifs.
- Par la forte augmentation du nombre d'émissions d'obligations vertes, ces dernières années, les émetteurs affichent non seulement leur prise de conscience des risques environnementaux, mais aussi leur volonté de saisir à bras-le-corps les opportunités bas-carbone attrayantes qui se présentent.
- Les avis d'experts de « seconde opinion » et l'adhésion à des normes d'application volontaire contribuent à structurer le marché, en assurant une crédibilité et une transparence maximales sur l'utilisation des fonds.

ETUDE DE CAS 5.1

Les obligations durables ou responsables : outils de financement d'objectifs environnementaux et sociaux

- Contrairement aux obligations vertes, la finalité des obligations responsables ne se limite pas à des objectifs environnementaux, mais concerne également des enjeux sociétaux, comme le montre l'exemple de l'obligation responsable émise par Raiffeisen Suisse.

CHAPITRE 6

Immobilier durable : l'immobilier vert vu sous l'angle de l'investisseur

- L'expérience a prouvé que l'immobilier vert peut engendrer des rendements élevés. L'analyse de projets immobiliers verts se fera donc utilement sous l'angle de la valeur, et pas seulement sous l'angle des coûts.
- Une plus grande transparence dans les méthodologies de labélisation facilitera la comparaison entre projets, avec un double effet : encourager les investisseurs à s'engager dans l'immobilier durable et aider l'industrie à tirer profit de normes existantes.

ETUDE DE CAS 6.1

Les fonds immobiliers verts : pour créer un portefeuille d'avenir tout en réduisant les émissions de CO₂

- Cette étude de cas met en lumière les grandes lignes d'une stratégie d'investissement en immobilier durable : une analyse approfondie de la situation énergétique des biens immobiliers, un programme pluriannuel de modernisation et, pour chaque immeuble du portefeuille, une analyse du potentiel de réduction de son empreinte carbone, parallèlement à l'analyse du potentiel d'augmentation du revenu locatif et de la valeur immobilière.

CHAPITRE 7

Des prêts hypothécaires à forte efficacité énergétique : pour soutenir l'efficacité énergétique et le développement durable dans le secteur immobilier

- En Suisse, l'ampleur des économies d'énergie réalisables en modernisant le bâti représente un énorme potentiel pour les prestataires de services spécialisés dans ce domaine, alors que les instruments financiers actuels, comme les réductions de taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires (réductions Eco, par exemple) n'ont qu'un effet limité.
- Une approche à long terme d'utilisation et de rénovation des immeubles est l'un des leviers qui permettraient d'accroître le rythme de ces rénovations, et donc d'en optimiser la planification technique, mais aussi financière.

CHAPITRE 8

Les investissements directs dans des sociétés et des projets non cotés : l'approche entrepreneuriale au service de la transition à une économie bas-carbone

- Les gestionnaires de fonds de capital investissement exercent généralement une influence majeure sur le développement et la gestion des actifs.
- C'est particulièrement vrai dans le cas d'investissements directs, où le modèle d'actionnariat actif facilite véritablement une collaboration étroite avec les participations du portefeuille en vue de la mise en place d'initiatives d'énergie propre et d'efficacité énergétique dans une optique bas-carbone.

ETUDE DE CAS 8.1

Le financement d'investissements en infrastructures : l'exemple de Heizwerk Gotthard AG

- Les fonds d'infrastructure voués aux énergies propres peuvent contribuer utilement à la production d'énergie durable en Suisse en mettant à la disposition d'entreprises cotées ou non des fonds propres à long terme.
- Ceux-ci peuvent alors servir à construire, exploiter ou rénover des éléments d'infrastructure et des installations de production d'énergie durables.

CHAPITRE 9

Des investissements en capital-risque: l'importance du capital d'amorçage pour les solutions bas-carbone

- Les start-up jouent un rôle vital dans la conception et l'expérimentation de solutions innovantes destinées à réduire l'intensité en ressources et en carbone de l'économie, et le capital d'amorçage est un important catalyseur de leur développement.
- Comme les investissements directs dans des entreprises très jeunes comportent des risques élevés, il peut être judicieux de réunir ces entreprises dans des fonds pour les transformer en actifs investissables attrayants pour les investisseurs institutionnels; cela permet également d'accroître les capitaux disponibles pour les start-up bas-carbone.

ETUDE DE CAS 9.1

Les centrales électriques virtuelles: la flexibilité pour la fourniture d'énergie renouvelable au réseau

- Avec l'augmentation rapide des sources d'énergie renouvelable dans le panier mondial d'énergies, parallèlement aux technologies de l'information, la chaîne de valeur énergétique est bousculée, ouvrant la voie à des opportunités d'investissement dans des start-up « clean-tech » et dans des modèles économiques de services énergétiques intelligents.
- La centrale électrique virtuelle (Virtual Power Plant ou VPP) en est un exemple: elle s'appuie sur les nouvelles technologies pour agréger une constellation d'installations de production électrique renouvelable en une plateforme virtuelle opérant comme une ressource unique.

CHAPITRE 10

Les solutions d'assurance: l'assurance couvrant les économies d'énergie élimine les obstacles au développement de projets d'efficacité énergétique

- Les coûts initiaux élevés, les risques apparents et le manque d'accès au financement font souvent obstacle aux investissements dans l'efficacité énergétique, surtout chez les PME.
- C'est pour accroître les investissements dans l'efficacité énergétique qu'a été mis au point le modèle d'assurance des économies d'énergie (ESI ou Energy Savings Insurance). Il s'agit d'une police d'assurance qui indemnise le client lorsque les économies d'énergie garanties par un fournisseur de technologies ne sont pas au rendez-vous.
- Mis au point en Amérique latine; ce modèle se diffuse actuellement en Europe.

CHAPITRE 11

Les contrats de performance énergétique garantie: pour redimensionner les investissements en efficacité énergétique grâce à des modèles financiers éprouvés

- Les difficultés rencontrées pour investir dans des projets d'efficacité énergétique sont peu communes: coût initial élevé, période d'amortissement longue, et montants individuels d'investissement réduits. Cela explique en partie le manque d'investissements disponibles pour atteindre les objectifs climatiques fixés dans l'Accord de Paris.
- Les contrats de performance énergétique garantie (EPC) devraient lever certains de ces obstacles à l'investissement, pour peu qu'on centralise les investissements dans des portefeuilles structurés pour atteindre une taille critique.
- On peut aussi céder des créances d'EPC à des investisseurs institutionnels séduits par leur concordance avec leurs passifs à long terme.

CHAPITRE 12

La finance solidaire: les coopératives de production d'énergie renouvelable

- La finance solidaire est un outil de financement de projets d'énergie renouvelable ouvrant à de petits épargnants investisseurs la voie vers des placements dans ce secteur.
- Ces projets devraient se multiplier d'autant plus facilement que la tendance à la baisse des prix des énergies renouvelables devrait se poursuivre, favorisant la création d'un environnement d'investissement rentable.
- Outre leurs avantages financiers, les projets énergétiques portés par la finance solidaire sensibilisent les clients-utilisateurs de l'électricité à la problématique du renouvelable, en plus de favoriser la satisfaction clientèle, la fidélisation et un bien-être dans leur environnement social.

ETUDE DE CAS 12.1

Un exemple prometteur d'investissement pour des municipalités intéressées par le photovoltaïque: l'expérience du conseil communal de la Ville de Lausanne

- Cette étude de cas décrit la société mise en place par la Ville de Lausanne pour créer un modèle économique (et un vecteur d'investissement) sous forme de location de toitures destinées à l'installation de centrales photovoltaïques.
- Ce modèle locatif peut offrir un rendement intéressant pour l'investisseur; il donne aussi aux propriétaires d'immeubles l'occasion de placer une installation photovoltaïque et de bénéficier de la production d'énergie renouvelable sans coûts de départ élevés.

CHAPITRE 13

Les bases des marchés du crédit carbone: les opportunités, les obstacles et les facilitateurs

- De nombreuses entreprises s'efforcent de compenser l'effet de leurs activités à forte intensité carbone. Elles se fixent donc des objectifs de réduction d'émissions fondés sur des données scientifiques. Les marchés carbone organisés dans le monde peuvent servir de base à la mise en place de nouvelles politiques et à l'innovation financière, et tout particulièrement à la lumière de la reprise qui suivra la pandémie Covid-19.
- Les institutions financières sont de plus en plus nombreuses à prendre en compte des scénarios de tarification carbone dans l'analyse des risques et opportunités liés au climat, qu'il s'agisse de banque, de souscription d'assurances, de gestion d'actifs ou d'autres secteurs encore.

ETUDE DE CAS 13.1

Avantages et difficultés liées à la construction bois sur le marché immobilier suisse: l'intérêt des crédits carbone

- Grâce aux crédits carbone, les immeubles à ossature bois peuvent être une source de revenus supplémentaires, potentiellement plus attrayants que d'autres investissements immobiliers utilisant des matériaux de construction traditionnels comme le béton et l'acier.
- Cet attrait dépendra dans une large mesure du prix estimé du crédit carbone et de l'évolution des mesures d'ordre réglementaire.

CHAPITRE 14

La finance mixte: des partenariats pour une finance climatique efficace

- La finance mixte (ou Blended Finance) est un concept consistant à utiliser des capitaux d'origine publique ou philanthropique pour atténuer les risques de certaines transactions, de manière à faciliter l'investissement de capitaux privés pour réaliser certains impacts spécifiques.
- Traditionnellement employée dans le financement du développement économique, la finance mixte fonctionne parfaitement pour financer des projets climatiques en particulier dans les domaines des énergies renouvelables et de l'atténuation du changement climatique, notamment en raison de ses solides antécédents, des flux de trésorerie de projet qui y sont associés, et du soutien public apporté à ces projets.

CHAPITRE 15

Une banque d'investissement publique verte: un outil efficace pour la politique climatique

- D'après la recherche économique, les banques publiques, et notamment les banques publiques d'investissement, sont souvent un outil efficace de mobilisation d'investissements privés pour peu que leur mandat soit clair.

- Le rôle des banques publiques d'investissement est généralement triple: «dé-risquer» des projets ou fournir des capitaux sous forme d'investissements directs, partager leurs connaissances grâce à leurs équipes spécialisées dans l'évaluation de risques et l'analyse préalable, mais aussi envoyer des signaux au marché.
- Les exemples de banques publiques d'investissement ainsi dotées d'un mandat vert ne manquent pas dans le monde. La Suisse pourrait s'inspirer de ces expériences et tirer profit de ses nombreuses compétences financières pour créer une banque publique d'investissement spécialisée dans les investissements climatiques.

CHAPITRE 16

Le capital de transformation: une logique d'investissement systémique

- Le changement climatique est un problème systémique. Pour y faire face, le GIEC appelle à la transformation des systèmes sociaux et techniques sur lesquels s'articule notre civilisation moderne.
- Compte tenu des axiomes, des paradigmes et des structures qui caractérisent les marchés des capitaux aujourd'hui, les approches d'investissement traditionnelles sont inadaptées pour mettre en œuvre une telle transformation.
- Ce chapitre décrit une logique d'investissement systémique au carrefour de la pratique financière et de la réflexion systémique. Elle se caractérise par de nouvelles notions de valeur, par un paradigme de mélange stratégique, par la recherche active de points de basculement et par un alignement sur des leviers de changement que contrôlent d'autres acteurs de la société, comme les décideurs politiques et le monde de la philanthropie.

CHAPITRE 17

La législation environnementale suisse: bref rappel historique et analyse d'efficacité

- La Suisse applique depuis longtemps le principe du pollueur payeur; elle a adopté en son temps des mesures législatives qui utilisent des signaux de marché pour atteindre les objectifs environnementaux voulus. La mise en place d'instruments de marché efficaces pour protéger l'environnement reste un véritable défi, et l'on peine souvent à trouver les majorités politiques capables de mettre en place de nouveaux incitants fiscaux.
- La révision de la loi suisse CO₂ devrait considérablement améliorer la situation, puisqu'elle vise, d'ici 2030, à réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre par comparaison aux niveaux de 1990. La réalisation de l'objectif suisse d'un taux net zéro en 2050 nécessitera encore d'importantes initiatives législatives.



ÉDITEUR : SWISS SUSTAINABLE FINANCE

Swiss Sustainable Finance (SSF) renforce la position de la Suisse en tant que voix et acteur de premier plan dans le domaine de la finance durable par des efforts d'information, de formation et d'encouragement de la croissance. Fondée en 2014, l'organisation a des bureaux à Zurich, Genève et Lugano. À l'heure actuelle, SSF compte plus de 160 membres et partenaires: prestataires de services financiers, investisseurs, universités et hautes écoles, administrations, etc. Autres informations: www.sustainablefinance.ch

La version complète de ce rapport est disponible en anglais.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, Swiss Sustainable Finance souhaite remercier les 44 auteurs des différents chapitres qui ont apporté leurs connaissances dans leurs domaines respectifs et ont travaillé de manière constructive avec l'équipe éditoriale. Sans leur précieux savoir-faire, cette publication n'aurait jamais été possible. Un grand merci également aux membres du comité de pilotage, qui ont accompagné la préparation de cette publication et qui ont apporté des contributions décisives à son orientation, sa structure et son contenu durant les phases de conception et de rédaction. Nous tenons également à remercier les correcteurs et les traducteurs qui ont rapidement adopté la terminologie spécifique des instruments financiers à faibles émissions présentés et ont contribué à la réalisation d'une publication informative.

Une liste des noms des 44 auteurs se trouve dans la version anglaise complète du rapport à la page 101.

COMITÉ DE PILOTAGE :

Manuel Berger, PwC
Erol Bilecen, Raiffeisen Switzerland
Guillaume Bonnel, Credit Suisse AG
Rudolf Rechsteiner, Fondation Ethos
Christian Roessing, Pictet Asset Management
Norbert Rücker, Banque Julius Baer & Co. Ltd.
Qendresa Rugova, Sustainable Finance Geneva
Gianfranco Saladino, BlueOrchard Finance SA
Oliver Schmid-Schönbein, E2 Management Consulting AG
Lukas von Orelli, Velux Stiftung

ÉQUIPE ÉDITORIALE :

Anja Bodenmann, Project Manager, Swiss Sustainable Finance
Sabine Döbeli, Directrice, Swiss Sustainable Finance
Kelly Hess, Director Projects, Swiss Sustainable Finance
Jean Laville, Directeur adjoint, Swiss Sustainable Finance

Zurich, novembre 2020

Traduction : Dominique Jonkers (Jonkers and Partners)
Mise en page : frei – büro für gestaltung, Zürich | freigestaltung.ch
Directeur photographie : Ute Noll | utenoll.com
Image de couverture : RDR architectes
© Fernando Guerra | FG+SG | architectural photography
La légende : Œuvre d'art : « Le Semainier et son double »
(Panneaux de verre coloré Grätzel produisant de l'énergie)
Les artistes : Catherine Bolle & Daniel Schlaepfer
Cellule Grätzel : Solaronix SA
Projet Grätzel : Professor Michael Grätzel
Œuvre d'art « Le cordes lumineuses »
L'artiste : Catherine Bolle

Clause de non-responsabilité

Ce document a été préparé par Swiss Sustainable Finance en collaboration avec différents auteurs. Les informations contenues dans le présent document (ci-après dénommées « informations ») sont basées sur des sources considérées comme fiables, mais aucune responsabilité n'est assumée quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des différents chapitres. Les informations peuvent être modifiées à tout moment sans obligation d'en informer le destinataire. Sauf indication contraire, tous les chiffres ne sont pas vérifiés et ne sont pas garantis. Les opinions peuvent être basées sur des données de tiers qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Ce document est uniquement destiné à l'information. Toutes les actions fondées sur ces informations sont à la charge et aux risques du destinataire. Ces informations ne constituent pas des conseils en matière d'investissement, de finance, de droit, de fiscalité ou autre, ni une offre d'achat ou de vente de produits financiers, ni une recommandation de produit ou de stratégie d'investissement. Ces informations ne dispensent pas le destinataire de sa propre évaluation. Toutes les opinions, projections ou déclarations prospectives exprimées dans le présent document sont celles des auteurs qui y ont contribué.

Swiss Sustainable Finance

Grossmünsterplatz 6 | 8001 Zürich | Tel. 044 515 60 50
www.sustainablefinance.ch

Suivez-nous

> Twitter [@SwissSustFin](https://twitter.com/SwissSustFin)

> LinkedIn [Swiss Sustainable Finance](https://www.linkedin.com/company/swiss-sustainable-finance)

